



# LE MOT DU MAIRE

Nous sommes entrés dans la dernière ligne droite qui nous conduit aux fêtes de Noël et de fin d'année, où pendant quelques jours nous allons tenter, par des moments partagés en famille ou entre amis, d'oublier les chiffres inquiétants de notre économie, les coûts énergétiques sans précédent et toutes les conséquences de la guerre en Ukraine et des tensions mondiales.

Concernant les coûts énergétiques, notre commune, qui n'est pas protégée, pas plus que les autres communes de notre pays, contrairement aux particuliers, pourrait voir ses factures doubler en 2023 par rapport à 2021. Mais tout cela reste à peaufiner car la présentation et la lecture des factures ne sont pas simples. Heureusement, les investissements que nous avons réalisés ces trois dernières années nous ont permis de faire de substantielles économies en termes de dépenses énergétiques et plus particulièrement aux écoles et pour l'éclairage public.

Concernant plus particulièrement l'éclairage public, après réflexion et entretien avec l'entreprise qui en assure l'entretien, après l'accord de l'exécutif puis du conseil municipal, j'ai pris la décision de couper l'éclairage de minuit à cinq heures sauf au quartier du moulin pour des raisons de sécurité, liée à la circulation des camions et aux problèmes qu'elle engendre.

Cette fermeture sera probablement effective dès le 02 janvier.

## **PROBLÈME DES CAMIONS**

Dans le mot du maire d'octobre 2022, je vous ai informés du problème qui empoisonne plus particulièrement la vie des riverains du moulin et en partie ceux de la rue Pasteur mais aussi tous les automobilistes qui doivent passer par cet itinéraire.

C'est un problème lié au non-respect par les chauffeurs de l'interdiction de traverser la commune pour les camions de plus de 19 T. Ce problème s'est aggravé avec l'installation du groupe Renault dans les immenses locaux construits sur Puiseux.

C'est un problème compliqué, car d'une part, nous n'avons pas de route proche pour dérouter ces camions et donc organiser leur circulation différemment, d'autre part, la RD22 comme la RD92 sont des routes départementales, où le pouvoir de police du maire est limité. Nous devons trouver un compromis acceptable par toutes les parties concernées.

Bien évidemment, dès que nous avons eu connaissance de l'aggravation de la situation, début septembre, avec Bernard Deltruc 1<sup>er</sup> adjoint et Paul Dubray, adjoint en charge de la voirie, nous avons repris les discussions avec la direction des routes du Département, puis ensuite avec la CACP (Communauté

d'Agglomération de Cergy-Pontoise) et la direction de Renault. Il fallait impérativement rechercher et mettre en place des solutions améliorant la protection des bâtis dans la partie basse de la route de Puiseux. Il fallait donc améliorer la signalisation tant à Cergy-Pontoise qu'à Osny et Montgeroult. La création d'un rond-point sur la RD22 en remplacement de ce qui a été supprimé par la CACP sur la place du cimetière intercommunal est donc envisagée.

En parallèle, une association de défense a été créée par des riverains impactés par ces nuisances. La Mairie et l'association, chacun dans notre rôle, travaillons à la recherche de solutions qui doivent permettre d'améliorer la situation actuelle.

Pour la Mairie, des grands panneaux d'informations ont été placés à l'entrée nord de Boissy et au rond-point de Puiseux. Nous avons demandé à la CACP de revoir la signalisation à partir des sorties 12 et 13 de l'A15. Le département étudie la réalisation d'un rond-point devant le cimetière intercommunal, en remplacement de la place actuelle sur laquelle les services de la CACP ont mis des GABIONS pour un projet qui nous échappe !!

J'ai demandé à la gendarmerie de mettre en place, le plus souvent possible, des gendarmes pour verbaliser et faire exécuter des demi-tours aux contrevenants.

La direction de Renault a envoyé des courriers à tous ses transporteurs pour qu'ils empruntent obligatoirement la sortie 12.

Très récemment, m'appuyant sur les avis du département et de l'association, j'ai pris la décision de reprendre un nouvel arrêté interdisant le passage des camions de plus de 7,5 T sauf service public (pompiers, SMIRTOM, bus scolaires et de lignes régulières etc.) et pour les livraisons locales à condition d'arriver par le

haut de Boissy par la D915 et RD 22.

Pour vos livraisons de fuel, gaz, bois, prévenez vos fournisseurs qu'ils nous demandent une autorisation permanente avec l'obligation de respecter l'itinéraire précité.

Pour les commerçants et entreprises, mais aussi la pharmacie, nous ferons aussi des dérogations permanentes avec les mêmes obligations d'itinéraire. J'ai chargé Paul Dubray d'organiser avec le Département la commande et mise en place des panneaux routiers nécessaires dans notre commune et les communes limitrophes.

Finalement, nous avons décidé de tester la pose de feux tricolores aux endroits en tension afin d'améliorer la fluidité de la circulation pour le passage du moulin. Si, comme nous le pensons, ce test est positif, nous demanderons au Conseil Départemental de prendre en charge la pose et la commune se chargera de l'entretien.

Cette solution longtemps envisagée avait été écartée en raison de la proximité du passage à niveau et du risque, pour les véhicules, de se retrouver immobilisés sur les voies lors du passage d'un train. De toute évidence, il faudra installer une signalisation maximale, dépourvue de toute ambiguïté.

Voilà, à ce jour, la situation en espérant que progressivement nous puissions retrouver une situation plus apaisée en attendant la concrétisation de ces améliorations tant attendues qui devraient permettre une sécurisation des lieux et le retour à une plus grande sérénité.

## **ANIMATIONS**

Avec Christine Deltruc et les membres du CCAS, aidés par Claude Vautier, j'ai eu le plaisir de présider la remise des colis pour nos anciens, autour d'un café très gourmand et d'un orchestre qui a joyeusement animé cet après-midi du dimanche 4 décembre.



Claude Vautier et toute l'équipe de la commission animation préparent le marché de Noël du samedi 10 décembre qui sera clôturé par le feu d'artifice tiré au stade.

## **BULLETIN MUNICIPAL**

Christine Charpentier, avec sa commission, prépare activement le bulletin municipal qui retrace l'ensemble des événements de l'année écoulée et qui paraîtra fin janvier ou début février.

A titre personnel et au nom du conseil municipal, des employés communaux et des bénévoles, je vous adresse des vœux de bonnes fêtes familiales de fin d'année. J'exprime toute ma compassion à celles et ceux qui, pour des raisons de santé ou d'isolement, ne pourront profiter pleinement de ces moments chaleureux de partage.

**Bien à vous**  
**Michel GUIARD**

*Photos du Concert Gospel de ce samedi 3 décembre avec le groupe Gospel Wise*

